

[Parcoursup : des dispositifs spécifiques et un nouveau droit mis en place pour les candidats en situation de handicap](#) [1]

Avec le Plan Étudiants, le Gouvernement a souhaité placer l'étudiant au cœur du système d'enseignement supérieur. La fin du tirage au sort, l'accompagnement personnalisé et l'amélioration des conditions de vie étudiante en sont les trois grands axes. Les futurs étudiants en situation de handicap y prendront toute leur place.

[En savoir plus \(Secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé des Personnes handicapées\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/parcoursup-des-dispositifs-sp%C3%A9cifiques-et-un-nouveau-droit-mis-en-place-pour-les-candidats>

[2] <http://handicap.gouv.fr/actualites/article/parcoursup-des-dispositifs-specifiques-et-un-nouveau-droit-mis-en-place-pour>